



Face à la gravité des mesures annoncées par le ministre Blanquer et le président Macron concernant la direction de l'école, les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'action et SUD Education du Rhône invitent tous les personnels des écoles à une

## **Réunion d'Informations Syndicales commune Mercredi 8 décembre de 9h à 12h à la Bourse du Travail Métro B Place Guichard**

En effet, la proposition de loi Rilhac entend conférer aux directions d'école une « délégation de compétences des autorités académiques » et une « autorité fonctionnelle » qui, tout en les accablant de nouvelles tâches, transformeraient de fait le fonctionnement des écoles.

Ce n'est pas un hasard si dans le même temps, le président de la République annonce à Marseille une expérimentation dans 50 écoles où les directeurs seraient chargés de recruter les autres enseignants.

Nos organisations demandent l'abandon de ces deux mesures.

Il y aurait pourtant beaucoup à faire pour améliorer les conditions de travail des directrices et des directeurs, à commencer par arrêter de leur imposer des tâches supplémentaires comme la mise en œuvre du plan de continuité pédagogique et la gestion des tests salivaires. Il y aurait également beaucoup à faire pour améliorer le fonctionnement des écoles, à commencer par créer les postes nécessaires d'enseignants et d'AESH pour alléger les effectifs, assurer les remplacements et les formations/concertations REP+ ou encore laisser plus de liberté pédagogiques aux équipes !

Pour vous informer, pour discuter de ces mesures, pour organiser la résistance, toutes et tous à la réunion intersyndicale mercredi 8 décembre !

Les Réunions d'Informations Syndicales sont un droit. Elles sont déductibles des animations pédagogiques. Pour les collègues à 4 jours et demi, vous pouvez aussi y participer en demandant une autorisation d'absence 48h avant.